

ARTICLE	PAGE
105. Le traitement des inspecteurs des ports n'est pas assez élevé en proportion de celui des percepteurs.....	xxxvii
106. Classification des ports et révision périodique des appointements.....	xxxvii
107. Manière de disposer des ports secondaires.....	xxxvii
108. Classification du service extérieur des douanes et échelle des appointements.....	xxxvii
109. Estimateurs et appointements de ces fonctionnaires.....	xxxviii
110. Les règlements concernant la nomination et l'avancement dans le service extérieur des douanes seront les mêmes, en principe, que dans le service intérieur.....	xxxviii
111. L'inspection des ports a été très-défectueuse.....	xxxix
112. Amélioration proposée du service d'inspection.....	xxxix
113. Nécessité de perfectionner le système d'entrepôt.....	xxxix
114. Moyens de perfectionner le mode de percevoir les droits de douanes et d'en rendre compte.....	xxxix
115. Déclarations dites <i>sight entries</i>	xl
116. Prestation du serment.....	xl

Revenu de l'intérieur.

117. Enumération des différents services du revenu de l'intérieur. Services productifs et services non productifs.....	xl
118. L'organisation du service du revenu de l'intérieur est satisfaisante.....	xli
119. Système de l'examen du service extérieur d'accise.....	xli
120. Le nombre des hauts emplois est limité et l'avancement est conséquemment lent..	xli
121. Les appointements sont justement proportionnés les uns aux autres.....	xli
122. La classification actuelle des employés est conservée, mais on suggère une nouvelle échelle de traitements.....	xli

Département des postes.

123. La classification actuelle des fonctionnaires satisfait aux exigences du service.....	xlii
124. Les appointements de quelques maîtres de poste des villes sont trop élevés.....	xlii
125. Femmes remplissant les fonctions de commis.....	xlii
126. Les avancements des fonctionnaires des services intérieur et extérieur se feront d'un service à l'autre.....	xlii

<i>Maîtres de poste de villes :—Classification et appointements proposés..</i>	xlii
<i>Commis des bureaux de poste de villes.....</i>	xlii
<i>Facteurs, messagers, préposés de la levée des lettres, et fardeliers.....</i>	xlii
<i>Inspecteurs des bureaux de poste.....</i>	xlii
<i>Aides-inspecteurs.....</i>	xlii
<i>Courriers sur les chemins de fer.....</i>	xlii
<i>Courriers sur les paquebots.....</i>	xlii

Département de la marine et des pêcheries.

127. Nature du service extérieur.....	xliv
128. Fonctions d'une nature technique.....	xliv
129. Classification de certains employés.....	xliv